



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 96619

Texte de la question

Mme Paola Zanetti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les contraintes liées aux stages que rencontrent les étudiants orthophonistes. Afin d'acquérir un maximum d'expérience et de rendre le meilleur service possible une fois diplômés, les étudiants doivent accomplir de nombreux stages durant leur cursus universitaire. Cependant, deux problèmes se posent, il existe une profonde inégalité dans l'accès aux stages du fait de l'éloignement des lieux de stage et des coûts que cela engendre mais également au niveau des aides accordées par les différentes collectivités territoriales. Elle souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin de mettre en place un cadre légal national aux indemnités de stage et supprimer les inégalités entre étudiants.

Données clés

Auteur : [Mme Paola Zanetti](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96619

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5234

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)